



TARN & DADOU

Réduire ses déchets tout en nourrissant le sol

GUIDE DU COMPOSTAGE

> N°Vert 0 800 007 236

Email : dechets.menagers@ted.fr
Site web : environnement.ted.fr



Favorise la vie du sol

Engrais naturel

Facile

Agir en tant qu'éco-citoyen

Réduire ses déchets

Les différents moyens de composter

Représentant près de 30% du poids de notre poubelle, les déchets fermentescibles peuvent se transformer naturellement. Ils regroupent les déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages) et les bio-déchets (restes alimentaires, fleurs fanées, sciure, cendres froides,...).

LES DÉCHETS VERTS ET BIO-DÉCHETS PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉS

en tas, à l'air libre dans un jardin ou bien à l'aide d'un composteur.

Le compostage en tas :



Directement sur le sol, cette technique a l'avantage d'être souple et facile d'utilisation. Il n'y a aucune contrainte de volume, les déchets sont accessibles et visibles, vous pouvez surveiller en toute facilité.

Le compostage en tas convient à ceux qui disposent de place et n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au compostage.

Ses inconvénients :

- la lenteur et le désagrément visuel ;
- le tas est à la merci d'animaux qui peuvent éventuelle-

ment être attirés par les déchets ;

- le tas est exposé aux aléas climatiques (précipitations, vent, sécheresse, froid) qui ont pour conséquence de rendre le processus irrégulier ;
- la vision du tas n'est pas du goût de tout le monde ;
- le compostage est un peu plus long : il faut 6 mois à 1 an pour obtenir du compost mûr prêt à l'emploi.



Le compost en bac :

Cette technique limite l'encombrement et les nuisances visuelles. Vous pouvez le mettre à l'abri des aléas climatiques et assurer une décomposition homogène pour l'ensemble de la masse. Le composteur place les déchets hors de la portée des animaux. Le compostage peut être rapide (4 à 6 mois) et demande peu de place. Le composteur doit être surveillé fréquemment pour éviter les dérives (sécheresse ou pourrissement nauséabond).

LES DÉCHETS VERTS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

(Accès gratuit pour les particuliers). Ces déchets sont ensuite transportés vers une plate-forme de compostage afin d'y être transformés en amendement organique, lequel sera distribué aux usagers en déchèteries.

DECHETERIES

HORAIRES D'OUVERTURE

Gaillac

Piquerouge - Avenue Guyemer
Tel : 05 63 57 27 82

lundi au samedi : 8H00 à 12H00
et 14H00 à 18H00

Graulhet

ZI du Rieutord - Bd Docteur
Pontier
Tel : 05 63 34 47 77

lundi au samedi : 8H00 à 12H00
et 14H00 à 17h45

Rabastens (Lisle-sur-tarn)

Plaine Fongrave
81800 RABASTENS
Tel : 05.63.40.57.28

mardi au samedi : 9H00 à
12H00 et 14H00 à 18H00



Pour plus de renseignements : www.trifyl.com



Que mettre dans le composteur ?

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



les déchets de cuisine

épluchures, marc de café, filtre à papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés,....



les déchets de jardin

tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes,...



autres déchets

mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc.

Certains déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions :

- déchets ligneux ou durs qu'il vaut mieux broyer avant (tranches, os, noyaux, tailles, coquilles) ;
- graines de certaines plantes (tomates, poivrons et quelques mauvaises herbes) qui peuvent germer ;
- la viande peut être compostée pour autant qu'on la mette hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas ;
- les coquillages et les coquilles d'oeufs ne se décomposent pas.



Pour faire un bon compost il faut :

- **Mélanger les catégories** : déchets secs et humides, déchets grossiers et déchets fins, déchets azotés (pelouses) et déchets carbonés (sciure, feuilles, papiers, etc.).
- **Aérer les matières** : les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Pour cela, brassez régulièrement à l'aide d'une fourche le compost.
- **Surveiller l'humidité** : le compost doit être humide mais sans excès. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de compostage et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Arrosez le compost quand il est trop sec, ou mélangez le compost trop humide avec de la terre sèche, ou ajoutez quelques feuilles de journal.

Bien surveiller son compost est le secret de la réussite !



Les étapes du compost

Le compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une odeur agréable de terre de forêt et une structure granuleuse qui s'émiette. Sa texture est fine et friable.



Avant maturité, vous pouvez disposer votre compost en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées.



À maturité, le compost peut avoir un effet bénéfique sur le sol et les végétaux. Il peut être utilisé comme :

- **Amendement organique** : il augmente le taux de matière organique dans le sol et améliore la capacité de rétention en eau et en porosité du sol tout en contrôlant l'érosion.
- **Support de culture** : il contribue à la croissance des plantes et aide à développer un bon système racinaire. Il est souhaitable de préparer un terreau en mélange avec de la terre et du compost. Il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost. La majorité des plantes ne le supportent pas.

Pour aller plus loin ...

Jardiner sans pesticides !

Avec 13 millions de jardiniers amateurs (près de 60% des ménages possèdent un jardin), la France se place au premier rang européen en termes de marché. Environ la moitié des jardiniers amateurs utilise des produits phytosanitaires (insecticides, herbicides ou désherbants, ...). Sachez qu'il est, la plupart du temps, possible de se passer des pesticides.

Tous les conseils sur www.jardinier-autrement.fr



PRÉSERVONS
L'ENVIRONNEMENT
AVEC TARN & DADOU

environnement.ted.fr



**390 KG
DE DÉCHETS
PAR PERSONNE
ET PAR AN
C'EST BEAUCOUP,
ET SI ON LES
RÉDUISAIT?**



Email : dechets.menagers@ted.fr
Site web : environnement.ted.fr

➤ N°Vert 0 800 007 236

